

Le revenu des jeunes adultes : difficile à connaître, difficile à interpréter

Isabelle AMROUNI

Numéro 43, printemps 2000

Voir les jeunes autrement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005031ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005031ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

AMROUNI, I. (2000). Le revenu des jeunes adultes : difficile à connaître, difficile à interpréter. *Lien social et Politiques*, (43), 155–158.
<https://doi.org/10.7202/005031ar>

Note de synthèse

Le revenu des jeunes adultes : difficile à connaître, difficile à interpréter

La jeunesse est définie comme une période se positionnant entre l'enfance et l'âge adulte. Au cours de cette phase de la vie, les individus se forment, recherchent un emploi, acquièrent leur indépendance financière, quittent le foyer parental, se mettent en couple, etc. Ils s'affranchissent de leur famille d'origine tant d'un point de vue financier et matériel (logement autonome, ressources propres) qu'en termes de liens affectifs (constitution de son propre foyer, mise en couple, venue d'enfant). L'acquisition de l'indépendance financière est le plus souvent une condition nécessaire (mais non suffisante) au bon déroulement de ce processus complexe de passage à l'âge adulte. Elle permet aux individus de s'affranchir financièrement de leur famille, d'accéder à un logement autonome et éventuellement de constituer leur propre famille.

Le niveau et la composition des ressources des jeunes sont très variables d'un individu à l'autre. Différents facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer cette diversité de situations : en premier lieu l'activité des personnes (actifs ou non), leur niveau d'études, leur situation familiale, mais également leur origine sociale, leur âge, etc. Cette diversité de situations se combine avec une certaine instabilité. Les jeunes se trouvent souvent dans des situations transitoires et instables¹. Cela se répercute sur leurs ressources, qui peuvent évoluer fortement au cours du temps, aussi bien en termes de niveau qu'en termes de composition.

L'instabilité des revenus des jeunes en rend la mesure difficile et pose le problème de la signification des évaluations effectuées en coupe instantanée. En effet, la mesure du revenu

des jeunes à un instant t n'est pas nécessairement significative de leur niveau de vie réel à court et moyen terme. Comme le notent Herpin et Verger (1997), « paradoxalement, ce ne sont pas forcément les jeunes qui perçoivent les revenus les plus faibles qui sont dans la situation la plus défavorisée. La jeunesse est avant tout une période d'investissement, pendant laquelle ceux qui entreprennent des études acceptent, en vue de revenus futurs élevés, de vivre provisoirement avec des revenus faibles [...] Repérer les jeunes les plus défavorisés nécessite d'introduire de nouveaux outils et concepts, et de ne pas se limiter à la pauvreté relative monétaire traditionnelle ».

À ces difficultés d'interprétation s'ajoutent des difficultés de saisie de l'information. Les enquêtes classiques sur les revenus des ménages ne sont pas appropriées pour apprécier correctement le revenu des jeunes (voir encadré). Elles permettent de connaître le revenu des ménages ayant décohabité (jeunes ménages vivant hors logement collectif) mais pas celui des jeunes vivant chez leurs parents.

Les éléments de connaissance sur les revenus des jeunes sont donc limités, aussi bien en quantité qu'en termes d'interprétation. Quelques enquêtes spécifiques nous permettent tout de même de disposer d'éléments de cadrage intéressants.

La situation financière des jeunes est très différente en fonction de leur activité, et plus précisément selon qu'ils occupent ou non un emploi. Les revenus du travail représentent globalement la composante principale des ressources des jeunes. Cependant, pour certains jeunes, essentiellement les étudiants, les aides de

la famille sont la principale source de revenus. À cela s'ajoutent éventuellement des revenus de transfert (bourses scolaires, allocations logement, prestations familiales, etc.).

Nous reviendrons successivement sur ces trois composantes des revenus, avant de présenter des données globales sur les ressources des jeunes adultes.

Les revenus d'activité sont globalement la principale source de revenus chez les jeunes. La part des jeunes percevant ce type de revenus augmente avec l'âge, en relation avec l'accès à l'emploi : parmi les 15-29 ans, le taux d'activité est de 48 % en janvier 1999² (Brunet et Minni, 2000). À 20 ans, environ trois jeunes sur dix sont en activité ; à 25 ans, plus des trois quarts des jeunes sont actifs, et à 29 ans près de neuf jeunes sur dix le sont.

Parmi les jeunes qui perçoivent des revenus d'activité, les disparités de revenus sont importantes, comme pour les autres actifs, en raison des inégalités de salaires horaires et de la durée d'activité (emploi à temps complet ou à temps partiel et durée du contrat).

TABLEAU 1 — Salaires des jeunes de 15-29 ans en 1999 (francs par mois)^a

	Hommes	Femmes	Ensemble
1 ^{er} quartile	5 700	4 300	5 300
Médiane	6 800	6 000	6 500

Source : Enquête Emploi, Brunet et Minni (2000).

a. Salaires perçus : salaires mensuels nets déclarés en francs courants, y compris les primes. Salariés, hormis ceux en apprentissage ou encore en formation initiale, mais y compris ceux en emploi aidé ou à temps partiel.

Les revenus de transfert sont également l'une des composantes des ressources des jeunes. Certains étudiants reçoivent une bourse pour les aider à financer leurs études, les jeunes ayant leur propre logement peuvent percevoir une aide au logement, certains jeunes actifs au chômage vont être indemnisés, et parmi les jeunes ayant charge de famille, certains percevront des prestations familiales. Il est difficile de savoir les montants des revenus de transferts perçus par les jeunes (voir le

La difficile connaissance des revenus des jeunes

Les revenus des jeunes sont difficiles à saisir et à interpréter, du fait de leur variabilité et de leur composition. À cela s'ajoutent d'autres aspects qui limitent fortement la connaissance des ressources financières des jeunes comparativement aux autres catégories d'âge. Les conditions dans lesquelles sont effectuées les enquêtes classiques de revenus auprès des ménages ne sont pas appropriées à une saisie correcte des revenus des jeunes. Comparativement aux autres populations, les jeunes adultes résident plus fréquemment dans des logements collectifs (cités universitaires, foyers de jeunes travailleurs principalement). Ce type de logement est le plus souvent exclu du champ des enquêtes auprès des ménages. Pour les jeunes résidant au sein du foyer parental, la connaissance des revenus est limitée. Les enquêtes auprès des ménages s'intéressent le plus souvent aux revenus de la personne de référence du ménage et de son conjoint. Parfois, les ressources globales du ménage sont prises en compte, mais sans que l'on ait nécessairement la possibilité d'identifier précisément les apporteurs de ressources.

Ainsi, la connaissance des ressources des jeunes par le biais des enquêtes classiques se limite aux ressources des jeunes ménages. Cela donne une image limitée et biaisée des revenus des jeunes.

À cela, il faut ajouter les difficultés rencontrées pour estimer les transferts intergénérationnels ainsi que les transferts sociaux perçus par les jeunes. Il est effectivement difficile d'identifier les individus percevant des prestations sociales et d'évaluer les montants perçus. De manière générale, il n'existe pas de source statistique renseignant sur l'ensemble des aides versées aux personnes. Les sources administratives (statistiques des CAF, UNEDIC, etc.) possèdent une information limitée à leur domaine de compétence. Quant aux enquêtes sur les revenus, comme nous l'avons vu précédemment, elles ne couvrent pas l'ensemble des jeunes et la qualité de leurs informations sur les revenus de transfert est plus fragile.

Concernant les aides familiales, qui représentent une composante importante des revenus de certains jeunes, elles sont très difficiles à évaluer. Pour mesurer cette source de revenus, il faut nécessairement mettre en place des enquêtes spécifiques abordant la question des transferts intergénérationnels.

tableau 2). Ce que l'on peut estimer globalement, c'est le nombre de jeunes percevant tel ou tel type de transfert, sans pouvoir identifier les éventuels doubles comptes, c'est-à-dire le nombre de jeunes percevant simultanément plusieurs revenus sociaux.

Les ressources des jeunes peuvent être complétées par des aides financières en provenance de leur famille. Les parents, et les grands-parents parfois, interviennent le plus souvent lorsque les enfants n'ont pas de revenus, quand ils sont étudiants ou chômeurs. Ils contribuent également fréquemment à l'installation du jeune dans un logement indépendant. Lorsque les enfants vieillissent, la fréquence des aides et leur montant décroît fortement (De Barry et al., 1996). Ces aides financières versées par la famille ne profitent pas à tous les jeunes et leur importance est très variable. Comme le note Attias-Donfut (1996), « plus le revenu [des parents] est élevé, plus ces aides sont elles-mêmes fréquentes et d'un montant élevé ». Ainsi, la solidarité intergénérationnelle est très discriminante selon les milieux et ne fait que renforcer les inégalités.

TABLEAU 2 — Nombre de jeunes âgés de moins de 30 ans percevant tel ou tel revenu de transfert

Effectifs de la classe d'âge au 01-01-1998 ^a	
20-24 ans	3 890 000
25-29 ans	4 320 000
<i>Nombre de jeunes de moins de 30 ans percevant :</i>	
Une bourse universitaire (année scolaire 1998-1999)	410 000
Allocation logement en décembre 1997	1 800 000
Prestations familiales en décembre 1997	680 000
Minima sociaux en décembre 1997	520 000
Indemnisation du chômage en décembre 1997	590 000

Source : CNAF, UNEDIC, CNOUS, INSEE.

a. Estimation démographique de l'INSEE.

Le revenu des jeunes se compose donc de revenus d'activité, de revenus sociaux et d'aides financières versées par la famille. Selon les situations, le poids

de ces trois composantes va être très différent ainsi que le niveau global de revenu. Herpin et Verger (1997) ont estimé le niveau de ressources des jeunes âgés de 19 à 29 ans en mars 1997. Constatant que le niveau des revenus et leur composition étaient fortement liés à l'activité des personnes et à leur situation résidentielle, ils ont éclaté la population étudiée en quatre catégories relativement homogènes en termes de ressources : jeunes étudiants chez parents, jeunes étudiants indépendants, non-étudiants chez parents, non-étudiants indépendants. Les données présentées au tableau 3 correspondent aux ressources individuelles des jeunes. Pour les jeunes ménages, ce revenu est estimé en calculant le revenu du ménage par unité de consommation ³ (UC) ; pour les jeunes résidant chez leurs parents, ce revenu est estimé en ne prenant en compte que leurs propres ressources.

Les jeunes ménages non étudiants ont, comparativement aux autres jeunes, des revenus plus élevés. Ils représentent une sous-catégorie de la population « jeunes » plus stable ; ils ont souvent une activité professionnelle leur assurant une grande partie de leurs ressources (la part des revenus du travail atteint pour cette population 82 % du revenu total). Mais parmi ces jeunes ménages, on constate, comme pour les autres ménages, de fortes disparités de niveau de ressources liées en partie aux inégalités de salaires. Les jeunes non étudiants résidant chez leurs parents ont des revenus beaucoup plus faibles. Leurs ressources proviennent essentiellement de leur activité ; mais celle-ci ne leur assure pas un revenu suffisamment élevé pour qu'ils acquièrent leur autonomie résidentielle.

Le statut d'étudiant est souvent associé à une dépendance financière vis-à-vis des parents puisque la majorité des jeunes en cours d'études n'a pas de revenus d'activité ; et ceux qui cumulent études et emploi perçoivent généralement de faibles revenus du fait de la nature de leur activité (travail à temps partiel, petits boulots ponctuels). Ainsi, le poids des aides familiales est important dans le revenu des jeunes étudiants, qu'ils résident ou non chez leurs parents : « Les parents assument très largement la subsistance de leurs enfants tant qu'ils sont étudiants alors que les aides aux autres jeunes sont beaucoup plus rares » (Herpin et Verger, 1997). Au total, les

TABLEAU 3 — Ressources et répartition des jeunes selon leur lieu de résidence et leur statut (%) ^a

	Jeunes étudiants		Jeunes non étudiants	
	Au foyer parental	Hors foyer parental	Au foyer parental	Hors foyer parental
19 ans	70	10	17	3
22 ans	27	22	29	22
25 ans	4	4	34	58
29 ans	1	1	10	88
19-29 ans	18,6	8,9	21,7	50,8
Revenu par UC	26 300 F	86 900 F	49 100 F	89 400 F
Part des revenus activité ^b	16	28	78	82
Part des aides de la famille	73	61	18	12
Bourses	9	6		

Source : enquête « jeunes et carrières » de 1997, à partir de l'article de Herpin et Verger (1997).

a. Champ : personnes nées entre 1968 et 1978, France entière. Au foyer parental : personnes résidant au foyer des parents ou rattachées au foyer des parents.

b. Y compris les éventuelles indemnités chômage.

1999, 37,9 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans ont un emploi et 9,5 % sont au chômage.

- ³ Et en y intégrant les éventuels avantages en nature tels que la mise à disposition gratuite d'un logement et la prise de repas chez les parents.

Sources

- AMROUNI, I. 1995. « 20 ans, un âge charnière », *Recherches et Prévisions*, 40, juin. CNAF : 7-18.
- ATTIAS-DONFUT, C. 1996. « Les solidarités entre générations », *Données sociales* : 317-323.
- ATTIAS-DONFUT, C. 1999. « L'État, substitut des familles ? », *Droit social*, 5, mai : 481-483.
- BAUDELLOT, C., et M. GOLLAC. 1997. « Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? », *Économie et statistique*, INSEE, 304-305 : 17-35.
- BRUNET, F., et C. MINNI. 2000. « L'activité des 15-29 ans : stabilisation depuis 1995 », *Premières synthèses*, 08.3, DARES, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- CAUSSAT, L. 1995. « Les chemins vers l'indépendance financière », *Économie et statistique*, INSEE, 283-284 : 127 à 136.
- DE BARRY, C., D. ENEAU et J.-M. HOURRIEZ. 1996. « Les aides financières entre ménages », *INSEE Première*, 441, avril.
- HERPIN, N., et D. VERGER. 1997. « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », *Économie et statistique*, INSEE, 308-309-310 : 211-227.
- PONTHIEUX, S. 1997. « Débuter dans la vie active au milieu des années quatre-vingt-dix : des conditions qui se dégradent », *Économie et statistique*, INSEE, 304-305 : 37-51.

158

jeunes étudiants ont des ressources limitées, transitoirement plus faibles que celles des autres jeunes, avec une aide familiale importante, différenciée selon l'origine sociale.

Ces différents éléments nous ont montré toutes les difficultés que l'on rencontre lorsque l'on souhaite étudier les situations financières des jeunes. Celles-ci se caractérisent par leur diversité ainsi que leur instabilité dans le temps. Pour affiner la connaissance sur les ressources des jeunes, il faudrait avoir un suivi longitudinal de leurs situations financières et, pour les jeunes cohabitants, apprécier leurs ressources au regard du revenu des ménages dans lesquels ils résident.

Isabelle Amrouni
CNAF-ADEPS (Université de Nancy)

Notes

- ¹ Le caractère instable des situations se retrouve sur les différentes dimensions des trajectoires individuelles des jeunes. En ce qui concerne l'activité, les jeunes passent d'une situation d'individus en formation à celle d'actifs, qui peut se décliner en actifs au chômage, actifs occupant un emploi aidé, actifs occupant un emploi en contrat à durée déterminée, etc. Cette instabilité des situations est également présente dans le cadre des trajectoires résidentielles (décohabitation pour poursuite d'études, retour chez ses parents et de nouveau décohabitation, etc.) et conjugales des jeunes (mise en couple, séparation, mise en couple, etc.).
- ² La proportion des jeunes en activité regroupe l'ensemble des jeunes occupant un emploi, ceux au chômage et ceux effectuant leur service militaire. En janvier